# Les droits des usagers dans les institutions sociales et médico-sociales la loi 2002-2

★★★★★

**DB-51** **2 Jours (14 Heures)**

## Description

La loi 2002-2 a pour vocation de garantir le droit des usagers au moyen de sept outils spécifiques. Cette formation propose d'accompagner la démarche des professionnels de santé afin de répondre aux exigences réglementaires de la loi et de mettre en oeuvre des modalités de participation satisfaisantes pour les usagers.

## À qui s'adresse cette formation ?

**Pour qui**

Personnel de santé.

**Prérequis**

Aucune

## Les objectifs de la formation

- Connaître le cadre législatif et réglementaire de la loi du 2 janvier 2002
- Élaborer une réflexion sur les enjeux et les difficultés inhérentes à la participation des usagers
- Comprendre comment les 7 outils de la loi 2002-2 s'inscrivent dans une nouvelle conception du rôle des usagers
- Être en mesure d'adapter ces outils aux spécificités de fonctionnement et d'accueil des usagers

## Programme de la formation

### Connaître les cinq grandes orientations de la loi 2002-2

- Saisir les aspects novateurs de la loi : son contenu et la place centrale accordée aux usagers.
- Affirmer et promouvoir les droits des usagers.
- Diversifier les missions et les offres : adapter les structures aux besoins.
- Piloter le dispositif : mieux articuler planification, programmation, allocation de ressources, évaluation.
- Instaurer une coordination entre les différents acteurs.
- Rénover le statut des établissements publics.
- Réflexion collective Étude des textes législatifs.

## Donner du sens aux sept outils au-delà de leur aspect réglementaire

- Le livret d'accueil : comment le rendre accessible à chacun ? Le règlement de fonctionnement : être vigilant à préserver les droits et libertés individuels.
- Le contrat de séjour : les enjeux de la contractualisation.
- Le Conseil de Vie Sociale (CVS).
- Le projet d'établissement : ses fonctions et l'articulation entre les différents projets.
- La personne qualifiée.
- La charte des droits et libertés de la personne accueillie.
- Réflexion collective Réflexion autour de la mise en place des outils, de leurs avantages et de leurs limites.

## Appréhender l'impact de la charte droits et libertés et du CVS

- Passer du soin à l'accompagnement.
- Aider l'usager à devenir acteur.
- Améliorer la communication, la relation d'aide et l'accompagnement.
- Intégrer les notions d'attention, tolérance et bientraitance.
- Aider les usagers à définir et déployer leur rôle d'élus du Conseil de Vie Sociale.
- Mise en situation Exercices autour de la communication dans la relation d'aide.

## Adapter les outils en fonction de sa tâche et de son institution

- L'implication des équipes durant les étapes de travail en groupe.
- L'émergence des projets de vie et de soins.
- Le travail en partenariat avec les familles.
- L'engagement de chacun quant à la vie de l'institution.
- La cohérence du Projet d'établissement.
- L'évaluation des réussites, des échecs, les réajustements.
- La dimension de plaisir dans le travail.
- Travaux pratiques Examen et analyse des outils existants dans les différentes structures des participants.